

Pauvreté : les enfants vaclusiens plus que jamais en première ligne



Selon une nouvelle étude de [l'Insee Paca](#), on dénombrerait près 260 000 enfants pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2018. Cela représente un quart des habitants de moins de 18 ans. Département classé parmi les plus pauvres de France, le Vaucluse est forcément touché par ces inégalités qui sont davantage marquées sur Avignon, Bollène et Valréas notamment. Cependant, le faible coût de la vie dans certains secteurs du département permet d'atténuer un peu les effets de cette pauvreté.

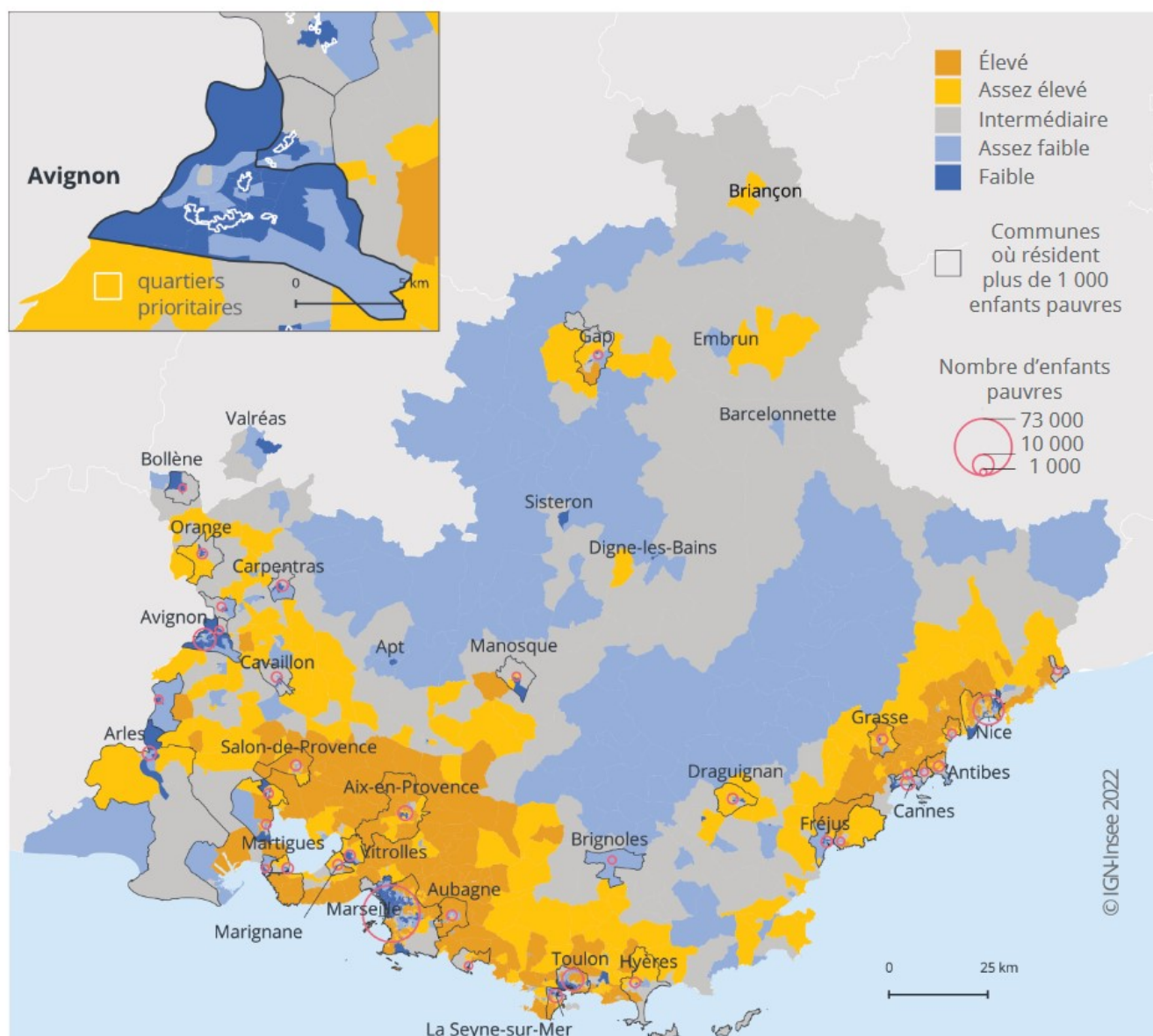
Deuxième région de province la plus touchée après les Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur abriterait 260 000 enfants pauvres en 2018. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude de [l'Insee Paca](#) réalisée par Nicolas Chauvot, Pascale Rouaud et Carole Zampini.

« Ce constat s'explique en partie par une présence plus fréquente de familles monoparentales, davantage

Écrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

concernées par la pauvreté monétaire, expliquent les auteurs de l'étude. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 24% des enfants vivent au sein d'une famille monoparentale, part la plus élevée des régions de province. Les enfants de la région ont aussi un peu plus souvent un parent au chômage (...). Par ailleurs, la pauvreté est plus intense : la moitié des enfants pauvres disposent d'un niveau de vie inférieur de 22% au seuil de pauvreté (19% en France de province). »

► 2. Niveau de vie médian des enfants en 2018, par territoire



De fortes inégalités

« Un enfant sur 10 vit dans un ménage percevant moins de 800€ par mois et par unité de consommation,



Ecrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

soit le 1er décile de niveau de vie le plus faible des régions de province, poursuit l'étude. À l'autre extrémité, le niveau de vie d'un enfant sur 10 dépasse 2 910€ par mois. Après l'Auvergne-Rhône-Alpes, c'est le 9e décile le plus élevé des régions de province. Ainsi, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région de province où les inégalités de niveaux de vie sont les plus fortes. Le rapport interdécile est de 3,6, loin toutefois derrière celui d'Île-de-France (4,5). La moitié des enfants ont un niveau de vie inférieur à 1 550€ par mois, soit un niveau de vie médian plus faible que celui des enfants de province (1 610€) et d'Île-de-France (1 690€). Il est également bien moindre que celui de l'ensemble de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

35 800 enfants Vaclusiens concernés

Dans ces travaux qui mettent en avant un niveau de vie des enfants plus inégaux qu'ailleurs en France, il existe d'importantes disparités au sein du territoire régional. Ainsi, selon l'Insee, le Vaucluse totaliserait 35 800 enfants pauvres (voir tableau ci-dessous) alors que l'on en totalise 119 400 dans les Bouches-du-Rhône, 46 700 dans les Alpes-Maritimes, 45 300 dans le Var, 7 200 dans les Alpes-de-Haute-Provence et 5 000 dans les Hautes-Alpes.

Comme à Marseille, Toulon ou bien encore Nice, c'est au sein des grandes communes que l'on retrouve les enfants affichant les niveaux de vie médians les plus bas. A Avignon, quasiment 69% des enfants pauvres y résident contre 20% en région ! (voir 3^e colonne du tableau ci-dessous). Cette part se monte même à 71,5% à Bollène avant de redescendre à 67,7% à Carpentras, 48,5% à Cavaillon, 44% à Orange, 37,1% au Pontet et 29,3% à Sorgues. Chez nos voisins ces chiffres sont également élevés notamment à Tarascon (63,5%) Manosque (46,6%) ou bien encore Arles (40,6%).

Ecrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

Part d'enfants pauvres par département et commune

	Nombre d'enfants pauvres	Taux de pauvreté des enfants au seuil de 60 % du revenu médian national (en %)	Part d'enfants résidant dans un territoire à niveau de vie médian faible (en %)	Part d'enfants résidant dans un territoire aux conditions de vie défavorable (en %)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	259 400	25,5	20,0	20,0
Alpes-de-Haute-Provence	7 200	24,6	11,6	6,8
Manosque	1 500	32,5	46,6	31,8
Digne-les-Bains	900	29,6	22,2	22,2
Hautes-Alpes	5 000	19,7	3,9	3,9
Gap	1 600	22,4	13,5	13,5
Alpes-Maritimes	46 700	22,0	11,6	19,3
Bouches-du-Rhône	119 400	27,6	26	27,7
Arles	4 100	35,0	40,6	25,5
Tarascon	1 500	45,5	63,5	41,1
Var	45 300	23,1	14,3	11,9
Vaucluse	35 800	29,7	27,6	14,8
Avignon	10 600	48,1	68,6	48,6
Carpentras	2 800	42,1	67,7	36,2
Cavaillon	2 300	38,8	48,5	27,9
Orange	2 200	35,1	44,0	34,2
Le Pontet	1 500	36,9	37,1	16,6
Sorgues	1 500	31,4	29,3	0,0
Bollène	1 200	36,9	71,5	0,0

Des logements sur-occupés

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les enfants habitent bien plus souvent un logement sur-occupé qu'en moyenne dans les régions de province (20,9% contre 9,2%), constatent les trois auteurs de l'étude. C'est la deuxième région la plus concernée par la sur-occupation après l'Île-de-France (28,1%). Cela s'explique par la concentration de la population régionale dans l'espace urbain, où l'habitat collectif prédomine : 53,9% des enfants résident en effet en appartement, contre 28,8% en France de province. Un enfant sur deux vit dans un ménage propriétaire de son logement. C'est relativement peu par rapport aux autres régions de province. Provence-Alpes-Côte d'Azur est dans une position médiane pour la part d'enfants vivant dans un logement locatif social (19,3%), loin derrière l'Île-de-France (31,6%). Au regard de la proportion d'enfants pauvres, cette part est faible, témoignant d'un accès difficile au logement social. »

Les enfants 'riches' habitent plutôt en périphérie

A l'opposé de tout ceci, les territoires à niveau de vie élevé pour les enfants se situent en périphérie des villes. « Les couronnes attirent des populations plutôt aisées, souvent en quête d'un habitat individuel ou d'un accès à la propriété. De ce fait, dans les couronnes, 59% des enfants vivent au sein de territoires à niveau de vie assez élevé ou élevé, alors que c'est le cas de seulement 29% des enfants des pôles. À l'opposé, dans les pôles, 55% des enfants vivent dans un territoire à niveau de vie faible ou assez faible. Dans les territoires peu denses et peu peuplés situés hors attraction des villes, il n'y a pas de territoire de



Écrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

niveau de vie

extrême. Cependant, plus d'enfants vivent dans un territoire à niveau de vie assez faible (42%) que dans un territoire à niveau de vie assez élevé (26%). »

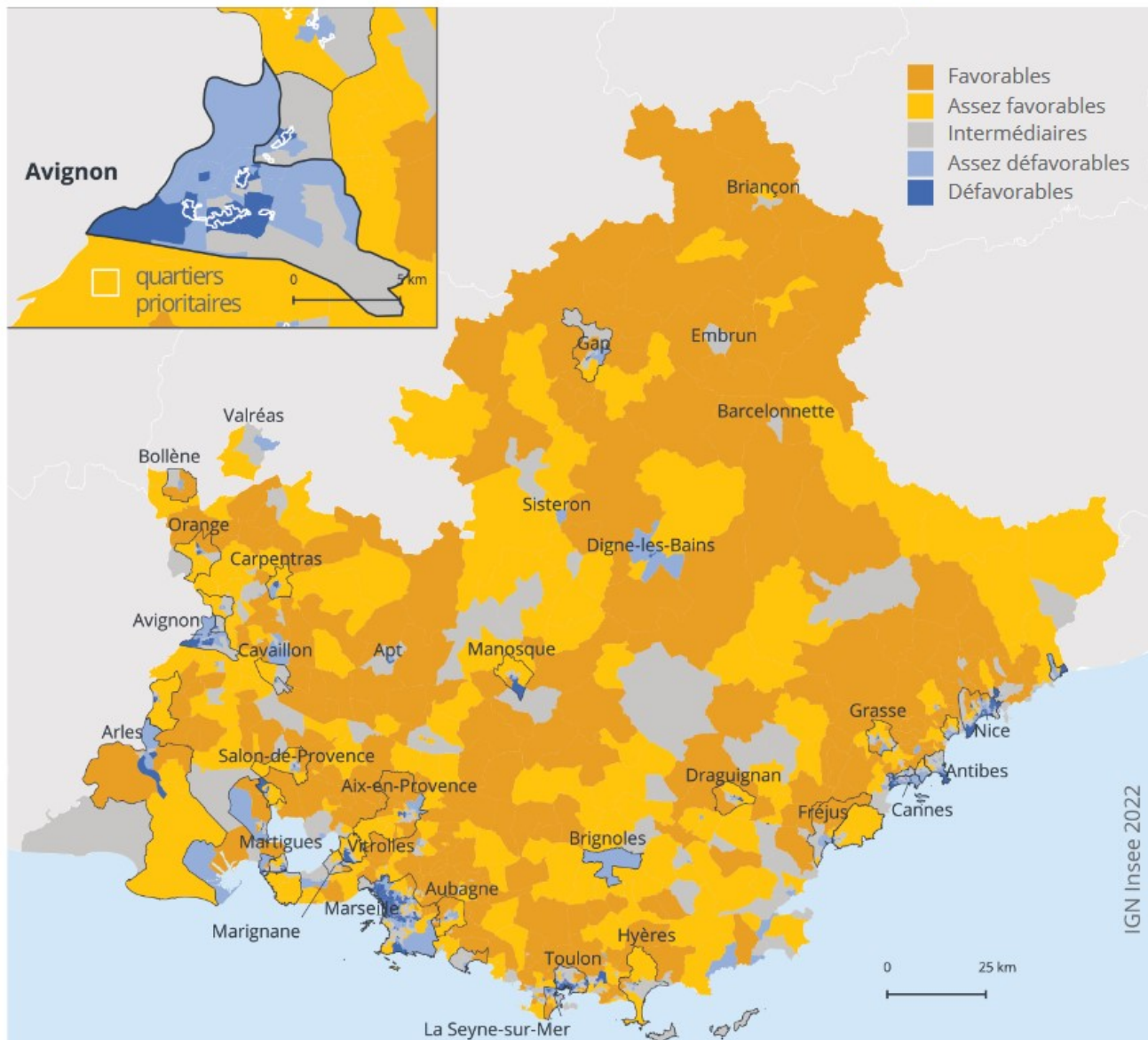
La pauvreté se vit mieux à la campagne

Au-delà de l'aspect strictement monétaire, un indice de conditions de vie, complémentaire du niveau de vie, a été aussi élaboré par l'Insee (voir carte ci-dessous). Il permet d'atténuer ce bilan en mesurant la réalité du niveau de vie par rapport au coût de la vie à l'endroit où l'on habite. Ainsi, si ses revenus peuvent être plus faibles qu'ailleurs, le coût de la vie peut également être moindre sur son lieu de résidence. De quoi permettre d'afficher un indice de condition de vie plus favorable.

Cette méthode donne une vision nettement plus favorable de la situation des enfants dans les zones situées hors attraction des villes. Dans ces zones, 42% des enfants vivent dans un territoire à niveau de vie assez faible mais aucun dans un territoire aux conditions de vie assez défavorables ou défavorables. De façon moins marquée, ce constat se vérifie également dans les couronnes des aires d'Apt et de Cavaillon.

Ecrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

► 4. Conditions de vie non monétaires des enfants en 2018, par territoire



« Dans les pôles des aires de moins de 200 000 habitants touchés par la pauvreté monétaire, la prise en compte des conditions de vie atténue le désavantage monétaire, concluent les auteurs. Dans les pôles de Bollène, Sisteron et Valréas, aucun enfant ne vit dans un territoire aux conditions de vie défavorables, alors que plus de la moitié des enfants réside dans un territoire au niveau de vie faible. Dans le pôle de Carpentras, les territoires aux conditions de vie défavorables rassemblent 36% des enfants, tandis que 68% vivent dans un territoire au niveau de vie faible. Parmi les pôles des aires de 200 000 habitants ou plus, Avignon et, dans une moindre mesure, Toulon offrent également aux enfants des conditions de vie meilleures que le niveau de vie. Dans le pôle d'Avignon, 41% des enfants résident dans un territoire aux



Écrit par Laurent Garcia le 18 juillet 2022

conditions de vie défavorables alors qu'ils sont 60% dans un territoire à faible niveau de vie. »